

La délégation canadienne avait deux points prioritaires parmi les 3 unités ci-dessus: l'unité 3 et le point 39 (les groupes régionaux). Dans les deux cas, la position du Canada fut exposée par le chef de la délégation, l'honorable Hughes Faulkner, aux séances des 22 et 23 octobre, à la lumière du document du groupe des sages de la Commission canadienne. Par la suite, la délégation canadienne fut représentée à la Commission V par Mmes Lang, Rohonchy, Mlle Nicole Sénécal, MM. D'Iberville Fortier, Jean-Louis Gagnon, David Bartlett et N. Cragg.

L'examen du 18C/4 donna lieu à un débat substantiel et positif qui s'est déroulé au cours de quatre séances suivi de la constitution d'un groupe de travail représentatif des régions du monde dont le Canada fut l'un des 25 Etats membres qui y furent nommés. La Commission endossait la recommandation du Président de nommer, à titre personnel, le président du groupe (M. Jean Thomas) et le rapporteur (M. D.W. Bartlett). Au terme de 14 séances, le groupe déposait son rapport et un projet de résolution au sujet duquel il avait l'unanimité. En conséquence, la Commission adoptait à l'unanimité le 16 novembre le rapport et le projet de résolution après lui avoir apporté des amendements mineurs.

L'examen du point 39 (les groupes régionaux) suscita un débat d'une durée de sept heures réparties en trois séances: le 22 octobre, les 4 et 7 novembre, la séance la plus difficile ayant